



Club Nautique de Beaconsfield

26 Lakeshore Road Beaconsfield, P.Q.

H9W 4H3

Tel: (514) 695-1272

Fax:(514) 695-9794

Coupe de la St Jean – June 24th, 2022

SAILING INSTRUCTIONS

1. Règles

- 1.1. La régata sera régie par les Règles de Course à la Voile (RRS).
- 1.2. Les règles d'handicap du S.L.V.Y.R.A.
- 1.3. Les voiliers doivent tous avoir leur numéro de voile exacte inscrit dans leur grand-voile et génois pour être sur les résultats des courses, à moins que le comité de course soit avisé.
- 1.4. La course sera **voile blanche uniquement**.
- 1.5. L'événement a été organisé conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales relatives à la COVID-19.

2. Entrées

- 2.1. Les courses de trophée, tel que la Coupe de la St Jean, sont des événements annuels organisés par le Club Nautique de Beaconsfield. C'est une occasion pour ceux qui ne sont normalement pas des régatiers de venir naviguer autour de quelques bouées et s'amuser tous ensemble.

C'est aussi et biensûr une belle opportunité de compétition pour les régatiers avancés.

Ce trophée est une représentation de l'histoire de notre Club. C'est un événement dans lequel tous sont encouragés à participer.

2.2. **OUVERT à TOUT LES CLUBS**

- 2.3. Les voiliers doivent avoir un handicap SLVYRA. Si non, un handicap provisoire leur sera attribué par le comité de course.
- 2.4. Les voiliers peuvent s'enregistrer en retournant le formulaire attaché ci-dessous au Club Nautique de Beaconsfield, 26 Lakeshore Road, Beaconsfield. La fermeture des inscriptions est 17 :00 le vendredi avant la course. Les bateaux éligibles peuvent aussi s'inscrire le jour

de la course en navigant tribord aux abords du bateau comité les avisant de votre participation en annonçant à haute voix du numéro de voile et type de bateau.

3. La régates

- 3.1. La régates de la Coupe de la Saint Jean est une course de longue distance qui démarre en face du Yacht Club de Beaconsfield sur le lac St Louis. Les bouées SLVYRA seront utilisée pour le parcours.
- 3.2. Départ: entre le mat arpentant de drapeau R.C. sur le bateau comité du côté tribord et la **bouée 33** pour le côté bâbord de la ligne.
- 3.3. **Laisser la bouée 34 à bâbord**
- 3.4. **Laisser la bouée 31 à tribord**
- 3.5. **Laisser la bouée 44 à tribord**
- 3.6. **Laisser la bouée 34 à tribord**
- 3.7. **Laisser la bouée 43 à bâbord**
- 3.8. **Laisser la bouée 32 à bâbord**
- 3.9. **Arrivée** entre le mat arpentant de drapeau R.C. sur le bateau comité du côté tribord et la **bouée 33** pour le côté bâbord de la ligne.
- 3.10. Raccourcissement de parcours: dans le cas où le parcours serait raccourci le passage des bouées 43 et 32 devront être ignorées et l'arrivée sera vent arrière entre le bateau comité du côté bâbord de la ligne et bouée 33 du côté tribord.

4. Changement d'instruction de Courses

- 4.1. Tous changements dans les instructions de course sera posté sur le tableau des avis du Club au moins une heure avant le départ de la course.

5. Responsabilité

- 5.1. La responsabilité de la décision d'un bateau de participer à une course ou de continuer à courir est la seule sienne. L'autorité organisatrice n'est responsable d'aucun dommage ou blessure soit à terre ou sur l'eau qui pourrait survenir à un bateau ou individu.

6. Séquence de departs

Alerte Sonore*	13:30 hours	Drapeau Blanc hissé
Préparatoire	13:31 hours	Drapeau P hissé
Une Minute	13:34 hours	Drapeau P abaissé
Départ	13:35 hours	Drapeau blanc abaissé
* Temps approximatif		

7. Abandons et temps limites

- 7.1. Le comité de course peut raccourcir le parcours ou annulé la course.
- 7.2. Il y aura un temps limite de 3 heures et 15 minutes pour finir la course.
- 7.3. Afin d'éviter des recherches non nécessaires un bateau qui abandonne se doit de contracter le Comité de Course sur l'eau ou l'administration du club au 514-695-1272 aussitôt que possible.
- 7.4. Réclamation
- 7.5. Toute demande de réclamation doit être soumise avec le formulaire du club et remis au comité de course dans les 30 minutes après leur retour à la marina. La réclamation sera entendue aussitôt que possible après le délai de 30 minutes.

8. Remise du Trophée

- 8.1. Le trophée de la Coupe de la Saint Jean sera gagné par le concurrent qui finira avec le meilleur score après handicap. Il sera remis lors de la soirée annuelle de remise des prix en fin de saison.
- 8.2. Les voiliers à quille longue peuvent aussi courir sous leur propre drapeau, "Le prix des gros cogneurs"...



Club Nautique de Beaconsfield



Inscription

La Coupe de la Saint Jean

Signal de départ : 13:30

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Numéro de telephone _____

Numéro de voile _____ Type de bateau _____

Handicap SLVYRA pour voile blanche _____

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Selon la règle 3 DÉCISION DE COURIR des Règles de Course à la Voile 2021-2024: 'La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.' Ainsi, en participant à cet événement, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et un lac agité, des changements soudains de conditions météorologiques, une défaillance de l'équipement, des erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, une perte d'équilibre sur une plate-forme instable et de la fatigue entraînant un risque accru de blessures. Le risque de blessure permanente et catastrophique ou de d

SIGNATURE _____